BEAULIEU-LÈS-LOCHES

L'ECHO
BELLILOCIEN

N°61 • DÉCEMBRE 2023

©2023 - Ghislain Gauthier

CAVITÉS

Etude du sous-cavage de la commune | 5

AMELIORATION DE L'HABITAT

OPAH-RU | 5

VILLE FLEURIE

Beaulieu a reçu sa deuxième fleur | 12

www.beaulieulesloches.eu

LE MOT DU MAIRE

Avec l'équipe municipale et le personnel communal, nous travaillons pour les habitants et pour l'avenir de notre ville, avec toujours à l'esprit le bien commun, la solidarité avec et entre les habitants, pour que personne ne soit laissé de côté ou dans la difficulté. Ensemble, nous parviendrons, je n'en doute pas, à relever les défis qui se présentent. Dans ce contexte de crises, je vous propose de participer plus encore à l'entretien de notre patrimoine, à l'agrément de nos espaces publics, à l'organisation de la solidarité et de l'animation ; En bref à faire vivre Beaulieu-lès-Loches!

Le Conseil municipal et les agents vous souhaitent, à vous et à vos proches, une belle année 2024 ! Pour que chaque individu, chaque famille, puissent bien vivre, entourés, protégés, dignement et en paix. Nous serons heureux de partager avec vous un moment de convivialité à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux, le vendredi 26 janvier 2024 à 19h dans l'ancienne église Saint-Laurent.

Les 9 et 10 septembre, nous avons accueilli la réunion annuelle des "Beaulieu de France", avec plus de deux cents participants ; Une belle découverte de notre Petite Cité de Caractère® pour beaucoup de nos visiteurs et de sympathiques souvenirs pour tous. Nous remercions tous ceux qui ont participé, aidé, préparé, servi... Nous avons vécu un grand moment, grâce à vous ! L'année prochaine, nous nous retrouverons à Beaulieu dans l'Isère. Réservez dès à présent vos **7 et 8 septembre 2024** pour découvrir ce Beaulieu du Gresivaudan, terre de noyers et de collines !

TRAVAUX

Le 11 septembre, un violent orage s'est abattu sur la commune. Tout ceux qui l'ont vécu se souviendront d'un coup de tonnerre particulièrement brutal. Heureusement, le paratonnerre du Grand Clocher a limité les dégâts. Malgré cela l'abbaye (clocher, église et mairie) ont subi de nombreux dégâts, entraînant des dépenses non prévues de l'ordre de 40 000 €. La prise en charge par l'assurance n'est pas encore connue.

Fin novembre, la chaudière de la salle des fêtes est tombée en panne. Il s'est avéré qu'elle ne pouvait pas être réparée. Son remplacement par une chaudière à condensation, plus performante et moins énergivore, va être réalisé dans les jours à venir.

Le sauvetage des stalles et de la chaire abbatiale est achevé. Le mobilier a retrouvé sa place dans le chœur de l'église. Ces travaux réalisés par l'Atelier Lemaire, ont coûté 94 938 €, financés par l'Etat (Direction régionale des Affaires Culturelles, 36 010 € + FCTVA 15 485 €), le Conseil Départemental (20 671 €), la Fondation Belle-Main (2 500 €) et de nombreux donateurs, principalement via la souscription de la Fondation du Patrimoine (10 410 €, souscription encore ouverte). La part de la Commune s'élève à ce jour à 6 732 €.

ECOQUARTIER DE CHAMP-EPIN

Avec l'assistance de la SET (Société d'Equipement de Touraine), le projet d'aménagement de l'écoquartier à Champ-Epin, rue de la Tour Chevaleau, a été relancé.

Le relevé faunistique et floristique (hiver, printemps et été) a révélé la présence d'un papillon protégé : l'azuré du serpolet.

De ce fait, le projet a été revu à la baisse, en superficie (moins de deux hectares) et en nombre de lots à bâtir (vingt-cinq environ).

Le diagnostic archéologique a été réalisé en octobre et a permis de savoir qu'il n'y aurait pas besoin d'entreprendre de fouilles complémentaires.

Une réunion d'information sur le projet sera organisée d'ici au printemps, la date sera communiquée par la presse et les réseaux sociaux municipaux (site internet, Panneau Pocket et Facebook).

Une étude de mise en sécurité de l'église abbatiale a été réalisée en 2023, financée entièrement par l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Conseil Départemental . Elle permet de déterminer les travaux et aménagements à mettre en œuvre pour prévenir les incendies et limiter leurs éventuelles conséquences. Plus de 110 000 € de dépenses d'investissement sont à prévoir, qui seront programmés sur les années à venir.

En début d'année 2024, une fenêtre de la mairie, la plus ancienne, va être restaurée. Deux fenêtres devenues des passoires pour l'air et l'eau, vont être refaites à neuf.

Nous réfléchissons à l'installation d'une structure pour les jeunes, du type "city stade". Les jeunes intéressés pour participer à la réflexion sont invités à se faire connaître en mairie.

HORAIRES

Mairie & Agence Postale Communale (APC)

Lundi	9h/12h30	13h30 / 17h
Mardi	9h/12h30	
Mercredi	9h/12h30	13h30 / 17h
Jeudi	9h/12h30	
Vendredi	9h/12h30	13h30 / 17h30

POUR RENCONTRER VOS ÉLUS

Sophie MÉTADIER, Maire, sur rendez-vous

Philippe MÉREAU, affaires scolaires, cimetière, fêtes patriotiques : le vendredi de 9h à 12h et sur rendez-vous

Gaëlle JAN, action sociale, personnes âgées, logement social, santé : le jeudi seulement, sur rendez-vous

Jean-Claude DUPAS, bâtiments et espaces publics : le mardi de 9h à 10h et sur rendez-vous

Madeleine LAROCHE, finances, personnel communal : le lundi sur rendez-vous

Léna DESSEIN, culture et associations culturelles : sur rendez-vous

Police Municipale : 02.47.91.13.00
Architecte des Bâtiments de France, sur rendez-vous 02.47.91.94.94

NOUVEAUX À BEAULIEU

Particuliers ou entreprises, vous cherchez à faciliter toutes vos démarques administratives ? **SOS Paperasse 37** intervient aussi bien chez les particuliers que dans les entreprises pour aider à la gestion courante administrative, la création de boite email, le paiement en ligne, le rangement, le tri, l'organisation, formations...

Séverine BRILLOUET- 06 14 82 21 07
sospaperasse37@gmail.com
www.sospaperasse37.fr

ADORDEV propose un accompagnement aux entreprises du bâtiment, dans le but de faire progresser et mieux piloter l'entreprise, peu importe sa taille.

Antoine VIANO
06 74 87 84 21
www.adordev.fr

COLLECTE DES DÉCHETS

En raison de Noël et du Jour de l'An, le ramassage des ordures ménagères sera décalé du **jeudi 28 décembre au vendredi 29 décembre, et du jeudi 4 janvier au 5 vendredi janvier.** Les poubelles devront alors être sorties le jeudi soir et rentrées le vendredi matin.

CIMETIÈRE

12 rue Saint-Maurice

Ouverture du 1er octobre au 31 mars de 9h à 17h30
Ouverture du 1er avril au 30 septembre de 9h à 21h

BIBLIOTHÈQUE

16 rue de Guigné

Horaires d'ouverture :
- Mardi & mercredi : 15h30/17h30
- Samedi : 10h/12h
- à partir de janvier : Vendredi : 17h/19h

Fermeture de Noël : du jeudi 21/12 au mardi 2/01.

MARCHÉ DU DIMANCHE MATIN

Mail Saint-Pierre

Fruits et légumes (permaculture)
Charcuterie - fromages
Boulangerie-pâtisserie
Vins de Touraine (1 dimanche sur 2)

Bars et restaurants
L'Estaminet , place du Maréchal Leclerc
Pizzeria BenJim, rue Bourgeoise

DICRIM : À CONSERVER

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs a pour objectif de vous informer sur les risques qui peut nous menacer. Pour chaque risque, des consignes de base sont listées. Il est important de les connaître, afin de prendre si nécessaire les mesures de sauvegarde utiles et d'adopter les comportements adéquats. Nous éviterons ainsi de nous mettre en danger, de nuire à la sécurité d'autrui et de surcharger inutilement les dispositifs de secours.

Vous le trouverez associé à la distribution de cet Echo Bellilocien, disponible en mairie et en ligne sur le site internet beaulieulesloches.eu.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2023

Autorisation pour Mme le Maire de signer :

- la convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie pour l'aménagement de l'écoquartier de Champ Epin,
- la convention d'occupation temporaire du Domaine Public avec la Communauté de Communes Loches Sud Touraine et la Mairie de Loches pour l'exposition d'œuvres d'art "Beaux Lieux" dans l'Espace Naturel Sensible des Prairies du Roy et alentours,
- la convention avec l'Office de Tourisme de Loches pour les promenades en calèche Loches-Beaulieu-lès-Loches,
- la convention avec l'artiste Bojana NIKCEVIC pour l'installation de l'œuvre d'art "Shelter" dans le jardin des "Conventuels", la commune devenant dépositaire de l'œuvre,
- la convention avec l'association "Rues des Arts" pour l'occupation du rez-de-chaussée des Templiers,
- la convention de partenariat avec le Département pour le développement de la lecture publique,
- la convention avec l'association le "Un Tiers-Lieu pour Beaulieu" pour la mise à disposition de la salle du Carroir des Templiers,
- la convention avec l'Etat pour l'expérimentation du compte financier unique.

Acceptation d'offrir deux bons d'achat de 8€ chacun aux jeunes bellilociens lors de leur recensement citoyen.
Accord pour le versement d'une subvention de 500 € à l'association Objectif Forme.
Acceptation du soutien financier d'un montant de 2 500 € de la Fondation Belle Main pour la restauration des stalles de l'église abbatiale de Beaulieu-lès-Loches et remerciement de la Fondation Belle Main.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023

Suite à la consultation menée, choix des entreprises pour les travaux de réhabilitation du bâtiment des Conventuels, en vue d'y installer un tiers-lieu, à savoir :

- Terrassement aménagement paysager : SARL Jan BUSSER et Axel PROVOST pour un montant de 17 915.48 € HT, soit 21 498.57 € TTC,
- Démolition gros œuvre : Entreprise BRIAULT Construction, pour un montant de 52 324.58 € HT soit 62 789.48 € TTC,
- Charpente couverture : EURL DESPERCHES pour 5 279.90 € HT, soit 6 335.88 € TTC,
- Menuiseries extérieures menuiseries intérieures serrurerie : Entreprise RIBREAU pour 63 630.45€ HT, soit 76 356.54€ TTC,
- Doublage isolation plâtrerie faux plafond : Entreprise CDS plâtrerie pour un montant de 45 559.30 € HT, soit 54 671.15 € TTC,
- Electricité : Entreprise CADIEU pour un montant de 20 130 € HT, soit 24 156 € TTC,
- Plomberie sanitaire : Entreprise BERTUCELLI pour un montant de 7 622 € HT, soit 9 146.40 € TTC,
- Chauffage Ventilation : Entreprise BERTUCELLI pour un montant de 23 590 € HT, soit 28 308 € TTC,
- Carrelage Faïence : EURL Alexis BRAZILIER pour un montant de 4 756.50 € HT, soit 5 707.80 € TTC,
- Peinture Sol souple : Patrick REVEAU pour un montant de 14 048.55 € HT, soit 16 902.49 € TTC.

Suite à la consultation menée, choix de la SMACL pour les assurances de la commune, pour une durée de 4 ans.

- Dommages aux biens et risques annexes, pour un montant de 7 189.04 € (franchise de 1 000 €),
- Responsabilités et risques annexes, pour un montant de 1 103.38 €,
- Véhicules et risques annexes, pour un montant de 1 852.36 €,
- Protection juridique, pour un montant de 634.22 €,
- Protection fonctionnelle des agents et des élus, pour un montant de 248 €,
- Risques statutaires, pour un taux de : formule de base, décès, AT: 1.89% ; longue maladie, maladie longue durée: 2.34% ; maternité: 0.51% ; maladie ordinaire avec franchise de 10 jours: 1.81% ; temps partiel thérapeutique: 0.88%.

Suite à la demande de la CAF d'Indre-et-Loire, fixation des nouveaux tarifs pour la garderie périscolaire, en fonction du quotient familial des familles, soit :

- coefficient inférieur à 1 100 € : 2 € (matin) / 2.90 € (soir) / 3.25 € (occasionnel),
- coefficient supérieur ou égal à 1 100 € et inférieur à 1 500 € : 2.20€ / 3.20 € / 3.60 €,
- coefficient supérieur ou égal à 1 500 € : 2.40 € / 3.50 € / 3.95 €.

Décision de verser en janvier 2024 la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents de la commune.

Autorisation pour Mme le Maire de signer :

- la convention relative au transport de fonds avec la Société Brink's Evolution et La Poste, pour l'APC
- la convention de mise à disposition de la salle Jeanne d'Arc à l'association "Un Tiers-Lieu pour Beaulieu", suite à l'acquisition par la commune de ladite salle.

Acceptation de l'adhésion de la commune d'Esves-le-Moutier au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

*Résumé des délibérations

Les dates des conseils municipaux sont affichées en mairie et annoncées dans la presse écrite.
Le Conseil Municipal se réunit dans la salle du conseil (10 place du Maréchal Leclerc). L'accès est libre et ouvert à tous.
Les délibérations dans leur intégralité sont consultables sur le site internet **www.beaulieulesloches.eu**

OPAH-RU

Le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain, ou OPAH RU ,est une action déployée sur 5 ans (2023-2027), visant à la réhabilitation des logements anciens (immeubles et maisons individuelles privés) situés dans un périmètre défini du centre-ville.

L'OPAH RU permet d'obtenir des aides financières publiques pour les travaux engagés et dispense un suivi technico administratif gratuit assuré par SOLIHA.

L'OPAH RU s'adresse :

- aux propriétaires qui occupent leur logement,
- aux propriétaires de logements locatifs occupés ou vacants,
- aux syndicats de copropriétaires,
- aux futurs acquéreurs (ménages qui souhaitent acquérir un logement et s'installer en centre-ville, et bailleurs qui souhaitent investir afin de remettre sur le marché des logements locatifs de qualité).

L'OPAH RU s'applique aux biens construits il y a plus de 15 ans :

- logements ou immeubles occupés à titre d'habitation (résidence principale) après travaux,
- logements occupés ou vacants.

Au 02.47.91.93.28. des conseils gratuits sur l'habitat.

Par ce numéro de téléphone, unique et gratuit, tous les habitants de la communauté de communes ont accès à des conseillers qui les accompagnent de l'idée a la concrétisation de leurs travaux de rénovation énergétique et d'accessibilité.

Les professionnels qui vous répondront ont pour missions d'informer le public sur le logement et sur les travaux pouvant bénéficier d'aides financières. Ils vous conseilleront sur les travaux à engager et peuvent vous accompagner dans le montage du dossier. En fonction de vos revenus, il sera possible de mettre en place le paiement des entreprises pour vous éviter de faire l'avance.

Permanence à Beaulieu-lès-Loches

Vous pouvez bénéficier du service dans les locaux de SOLIHA, sur rendez-vous uniquement au 02 47 91 93 28.
Jardins de l'Abbaye, 1 place du Maréchal Leclerc

CAVITÉS 37 - ETUDE DE SOUS-CAVAGE

Les mouvements de terrain recouvrent des formes très diverses. Selon la vitesse de déplacement, deux ensembles de mouvements de terrain peuvent être distingués :

- les mouvements lents, qui entraînent une déformation progressive des terrains, pas toujours perceptible par l'humain. Ils regroupent principalement les affaissements, les tassements, les glissements, le retrait-gonflement ;
- les mouvements rapides, qui surviennent de manière brutale et soudaine. Ils regroupent les effondrements, les chutes de pierres et de blocs, les éboulements et les coulées boueuses.

Beaulieu-lès-Loches comporte de nombreuses caves et carrières, qui se fragilisent avec le temps et sont soumises au risque de mouvement de terrain.

Depuis 2009, le syndicat intercommunal Cavités 37 mène chaque année une campagne de relevés topographiques afin d'en connaitre la localisation précise. Sur les deux dernières années, Cavités 37 a mené en complément une étude générale du sous-cavage. Une première en Indre-et-Loire !

Près de 150 propriétés ont été visitées et font l'objet d'une fiche technique comprenant l'état du coteau, des parois rocheuses et des murs de soutènement, l'analyse des fracturations, des venues d'eau, des racines, des ouvrages de renforts existants. Tous ces éléments, représentés sur plan, permettent de déterminer les risques de chutes de blocs, voire d'effondrement. Chaque propriétaire peut y prendre connaissance des préconisations faites par les géologues du syndicat.

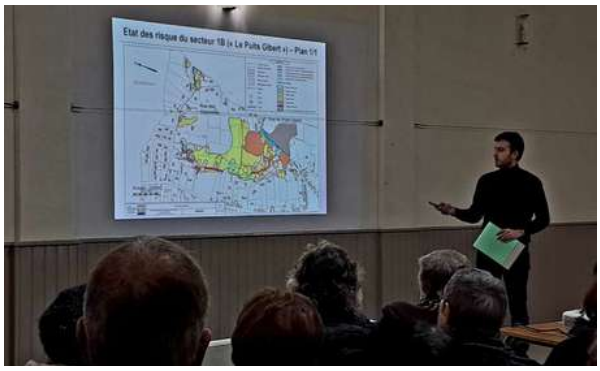

Une réunion de présentation de cette étude a été organisée en novembre, réunissant près de quatre-vingt personnes concernées.

Cavités 37 a pu présenter son étude et répondre aux questions des propriétaires. Les fiches d'expertise leur ont été remises. Si vous n'avez pas pu assister à cette réunion, et que votre cave a été visitée par les géologues, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour communication de votre fiche.

Pour mémoire, les propriétaires de caves peuvent solliciter un diagnostic de stabilité par Cavités 37 et bénéficier des conseils des géologues.

Vous trouverez de nombreux renseignements et publications sur le site **https://cavites37.com/**

DU NOUVEAU AU CIMETIÈRE

Projet soutenu par Touraine Propre

Dans le cadre de la transition écologique, la municipalité enherbe progressivement le cimetière qui est entretenu manuellement et mécaniquement sans utilisation de produits chimiques. La mise au vert de notre cimetière est un travail de longue haleine. Il nécessite le dépôt d'amendements et un choix d'espèces minutieux. Nous avons fait par exemple, le choix de plantes couvre-sols (des sédums).
Nous vous demandons de contribuer à cette démarche lors de l'entretien des pierres tombales qui est à la charge des familles. Vous êtes invités à utiliser des produits moins agressifs et qui ne sont pas dangereux pour notre planète et pour l'enherbement réalisé (bicarbonate de soude, savon noir, sable…)

La commune a également réaménagé l'espace de dépôt de déchets du cimetière. Il y a désormais un point de collecte unique, près de l'entrée située au fond du parking. Cet aménagement fait suite à une réflexion menée autour d'une loi qui entre en vigueur le 1er janvier 2024. À partir de cette date, les biodéchets doivent être triés à la source, dans le but d'être valorisés, et ce, quels que soient le volume des déchets produits et le type de producteur de déchets (collectivité, administration, ménage, professionnel…).
L'objectif final de cette loi est de ne plus pratiquer l'incinération et l'enfouissement des biodéchets qui sont, à l'heure actuelle, une pratique néfaste pour l'environnement.

TAXI DESPLACES

Nous avons rencontré Catherine RAYMOND et Brice DESPLACES, installés depuis 2005 à Beaulieu-lès-Loches. L'entreprise est complétée par trois autres chauffeurs : Françoise, Murielle et Jean-Claude, avec chacun un véhicule attitré.

Être taxi c'est aimer transporter des personnes, mais pas que. Ce métier nécessite un sens du contact pour que la prise en charge des clients soit une réussite.

Une partie importante de l'activité porte sur le transport de personnes se rendant à un rendez-vous hospitalier (taxi "conventionné sécurité sociale") et dans ce cas, une bonne compagnie est très appréciée ; d'ailleurs, au fil du temps, les relations deviennent parfois amicales.

L'accompagnement des clients passe aussi par l'aide dans les démarches administratives hospitalières et le soutien des personnes malades, qui sont fort appréciés par les clients.

Conduire les gens dans leur quotidien, que ce soit pour aller faire des courses, pour des rendez-vous médicaux, pour rejoindre une gare, un aéroport, un gite, être assisté ou rapatrié suite à une panne ou un accident de la route … Les trajets sont variés et les clients aussi avec de nombreux touristes étrangers en période estivale. Des missions pas toujours prévues à l'avance qui nécessitent une adaptation quotidienne du planning. Certains trajets sont plus réguliers comme ceux de Murielle qui est en charge du transport des enfants et des jeunes de l'IME de Beaulieu-lès-Loches, ainsi que leurs accompagnements en rendez-vous chez les spécialistes (orthophonistes par exemple).

Lors de nos échanges, Brice DESPLACES nous a parlé de cette histoire touchante : une nuit, il reçoit un appel pour transporter en urgence un malade qui doit recevoir une greffe à 5h du matin à la Pitié-Salpêtrière. Il accepte la mission et arrive à l'heure à Paris. ''Je lui ai sauvé la vie'' nous confie-t-il. Il y a des courses dont on se souvient pour toujours …

Le samedi matin la navette fonctionne entre Beaulieu et Loches : entre 6 et 8 personnes profitent de ce service à prix réduit (pris en charge en grande partie par la commune). Un service dont les utilisatrices et utilisateurs saluent l'initiative ; être taxi, c'est aussi permettre du lien social et cette démarche en est l'exemple.

EN BREF

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans les rues et ruelles de Beaulieu, avec leur nacelle, les agents de CITEOS ont remplacé les ampoules de l'éclairage public par des ampoules à LEDS.

Les LEDS sont des diodes électro luminescentes. Moins consommatrices d'énergie, elles permettent de réduire la facture d'électricité. Elles sont aussi plus respectueuses de l'environnement, car elles ne contiennent pas de substances nocives comme le mercure et sont plus faciles à recycler.

TROTTOIRS ET CANIVEAUX

Comme l'autorise pourtant la loi, la commune n'a pas institué de "taxe de balayage", qui viendrait s'ajouter aux impôts payés par les habitants. Aussi, il revient à chacun de balayer et de nettoyer le trottoir et le caniveau devant chez lui dans toute sa largeur et sur toute sa longueur ; que ce soit devant un terrain bâti ou non bâti.

Il s'agit d'enlever les feuilles mortes, la neige, les petites pierres ou les déchets, d'arracher les herbes, de limiter la pousse des plantes grimpantes qui dépassent du mur. La réalisation de ces travaux incombe à chaque personne, propriétaire ou locataire, au droit de la propriété.

Nous vous remercions de réaliser cet entretien plusieurs fois par an et chaque fois que nécessaire.

NON AU HARCELEMENT

PETITES CITÉS DE CARACTÈRE®

Le 21 septembre 2023, à Beaulieu-lès-Loches, des élus et des techniciens de neuf Petites Cités de Caractère® ont participé à la troisième journée technique organisée par l'association régionale. Malgré la pluie, une déambulation puis des échanges en salle ont permis d'identifier les enjeux liés à l'accueil de touristes itinérants, qu'ils soient piétons ou cyclistes.

En complément de la journée qui s'est tenue à Thiron-Gardais (28) en juin, les agents de l'ADAC/CAUE d'Indre-et-Loire ont sensibilisé les personnes présentes à la mobilité douce, au portage juridique, à l'aménagement afin de donner des pistes de réflexion pour un meilleur accueil des itinérants, tout en répondant à certaines problématiques soulevées pas les habitants.

Le réseau des Petites Cités de Caractère® s'agrandit dans la région Centre Val-de-Loire. Bienvenue à Montrichard Val de Cher, qui a rejoint le réseau en juillet 2023.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMPOSTAGE : SON DÉPLOIEMENT À GRANDE ÉCHELLE EST IMMINENT

Pour se conformer à la législation qui entrera en vigueur en janvier 2024 (loi AGEC) et réduire l'impact du traitement des déchets sur l'environnement, le service Déchets Ménagers de la Communauté de communes renforce son action pour le tri à la source des biodéchets, afin de proposer une solution à chacun de ses habitants.

Dans les faits, il s'agit de sortir les déchets alimentaires de la poubelle noire, pour les valoriser sous forme de compost ou d'énergie. Pour y arriver, trois solutions complémentaires ont été retenues :

- le renforcement du compostage individuel pour les logements avec un jardin supérieur à 100 m2,
- le compostage collectif pour les logements sans extérieur ou avec un jardin inférieur à 100m2,
- et enfin une collecte en points d'apport volontaire pour les centres-villes de Loches, Descartes et Ligueil.

De nouveaux composteurs partagés seront installés à Beaulieu. L'animateur de la prévention viendra rencontrer les habitants concernés par cette solution, directement en porte-à-porte, au cours du 1er trimestre 2024.

Les composteurs individuels et leurs accessoires peuvent être commandés à tarif préférentiel en ligne ou à la mairie. Des initiations gratuites au compostage seront organisées pour parfaire votre pratique.

Pour toute question ou demande, contactez votre animateur de prévention, Adrien au 06 70 62 59 42 ou par mail : adrien.habrial@lochessudtouraine.com

FRANCE SERVICES, VOUS CONNAISSEZ ?

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, RSA, accompagnement au numérique : les agents **France services** vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. Ce service est totalement gratuit.

La communauté de communes Loches Sud Touraine porte trois France Services : une à Descartes (et ses antennes) une à Ligueil et une à Loches.

N'hésitez pas à nous contacter

France Services de Loches, Pôle Social Simone Veil
24 bis avenue du Général de Gaulle
Téléphone : 02.47.19.82.36
Mail : efs@lochessudtouraine.com
Ouverture sans rendez-vous : lundi / mercredi / jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vendredi de 9h à 12h.
Sur rendez-vous : mardi matin et vendredi après-midi

INFORMATION

Le service déchets ménagers de la communauté de communes est désormais installé au 57 rue Quintefol à Loches. Tel : 02 47 92 97 83

DANS LES PAS DE JUAN GRIS

L'association Dans les pas de Juan Gris a réalisé sa première exposition pour faire mieux connaître au grand public celui qui fut l'un des principaux représentants du cubisme. Intitulée sobrement "Juan Gris, caricaturiste", cette exposition a présenté une cinquantaine de dessins, pour la plupart en couleurs, parus dans la revue satirique de la Belle époque L'Assiette au Beurre. Proposée à la Médiathèque Jacques Lanzmann de Loches, cette exposition a rencontré un beau succès auprès des visiteurs. Plusieurs d'entre eux nous ont confié que ces caricatures de Juan Gris traitaient souvent de sujets d'une surprenante actualité.

Notre association avait aussi organisé une conférence de Sophie Payen, historienne d'art : "C'est quoi, le cubisme ?". Mieux comprendre ce courant majeur du début du vingtième siècle qui a révolutionné l'expression artistique : tel était l'ambitieux objectif poursuivi. Plus de trente personnes sont venues écouter les explications très claires de la conférencière, qui a illustré son propos avec la projection de tableaux choisis pour leur exemplarité puis répondu aux questions des participants.

Pour 2024, Dans les pas de Juan Gris voudrait présenter son exposition à Beaulieu, où l'artiste a séjourné à trois reprises. Une conférence consacrée à son évolution picturale, des caricatures aux tableaux cubistes, est aussi envisagée…

B2X

Les Carrés d'Art sont de retour !

Comme chaque année, artistes professionnels ou amateurs sont invités à produire une œuvre d'1 mètre sur 1, selon la technique de leur choix (peinture, dessin, photographie, montage…). Les carrés d'art sont ouverts à tous, pour les artistes en herbe, confirmés ou passionnés, alors n'hésitez plus, jetez-vous à l'eau !

En 2024, les carrés seront exposés du 12 avril au 14 juin dans les rues de Beaulieu. Pour cette nouvelle édition, l'association B2X vous invite à créer autour du thème : « **Au bord de l'eau** ».
Rendez-vous en janvier pour l'ouverture des inscriptions.
À vos pinceaux !

Association B2X : 8 Place du Maréchal Leclerc 37600 Beaulieu-lès-Loches
09 54 67 26 55 - carres.b2x@laposte.net

LES P'TITS DRÔLES DE BEAULIEU

L'Association des P'tits Drôles de Beaulieu fait revivre « l'esprit bellilocien » en proposant, tous les ans, des retrouvailles d'Anciens Elèves des Ecoles de Beaulieu. Rencontres qui permettent d'évoquer nos meilleurs souvenirs… (nos maîtres d'école, l'odeur d'encaustique, le crissement de la craie sur le grand tableau noir, sans oublier les joyeuses cours de récréations etc…)

L'Assemblée Générale aura lieu le jeudi 11 janvier à 14 heures à la salle des fêtes, rue des Morins. N'hésitez pas à franchir la porte, nous serions heureux de vous y rencontrer et de vous compter parmi nous.

Pour tous renseignements : Les P'tits Drôles de Beaulieu
Mairie 37600 BEAULIEU-LES-LOCHES
Tél : 02 47 59 25 17 ou 06 47 39 63 19

LE BEL ÎLOT

Depuis le 14 novembre, l'équipe du Bel îlot vous propose des permanences où nous pouvons continuer à échanger sur ce futur lieu collectif et collaboratif.

Où ? Petite pièce à la cheminée, Carroir des Templiers à Beaulieu-Lès-Loches. Quand ? 1 mardi sur 2 de 15h à 19h .

Prochaine date : le 9 janvier 2024 !

A2MB

Dessin Loïc Tellier

Cette année encore, le Moulin des Mécaniciens de Beaulieu a rencontré un vif succès auprès de publics variés, de provenances diverses, mais toujours enthousiastes. En effet, aux désormais traditionnelles "portes ouvertes" de mai, juin et septembre, se sont ajoutés la participation au week-end "Rues des Arts" en août et l'accueil des "Beaulieu de France" en septembre. Dans l'émission "Le village préféré des Français", le 30 juin dernier, notre Moulin tenait une place importante pour représenter Beaulieu-lès-Loches…

Poursuivant la déjà longue série des machines remises en état, le soufflet de la forge a été restauré.

Un autre grand projet, à la fois pédagogique et historique, a abouti en août : la parution de la bande dessinée de Loïc Tellier, "Un mécanicien au Moulin", qui met en scène le moulin et son environnement proche, à travers une journée de la vie d'un lapin-mécanicien prénommé Lucien. Cette BD, vendue 9,50 € seulement, était dédicacée par l'ami Loïc lors des week-ends "Rues des arts" et "Journées du Patrimoine". Inutile de préciser qu'il a travaillé sans relâche, pour le bonheur des petits comme des grands. De nouveaux projets devraient voir le jour en 2024, mais il est trop tôt pour en parler…

La BD Un mécanicien au Moulin est en vente :
- à Beaulieu, au Moulin, à la Boutique Rues des Arts et à l'atelier Atmos-Fer ;
- à Loches, à l'Office de Tourisme et à la Petite librairie du Centre-ville.

Toute l'équipe du Moulin des Mécaniciens
vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

TENNIS CLUB DU LOCHOIS

Cela fait maintenant quatre mois qu'une nouvelle équipe a pris les rênes du Tennis Club du Lochois. Quatre mois durant lesquels elle n'a pas chômé ! Moderniser l'organisation, redynamiser les adhérents et redresser les finances ont été les trois principaux objectifs qui ont motivé leurs journées.

Les résultats sont là !

- Le Club compte actuellement deux cent six licenciés (dont vingt et un Bellilociens-ciennes).
- Pour faire face au montant de la facture d'électricité qui a pesé lourd l'an dernier, un projet est en cours pour remplacer les néons actuels par un éclairage à LEDS, moins énergivore. D'autres plans à but "économique" sont à l'étude et viendront se greffer en cours d'année, en fonction de l'état des finances…
- Côté manifestations, le Club a prévu d'organiser tout au long de l'année (notamment pendant les vacances scolaires) des stages et des tournois, tant pour les adultes que pour les jeunes.
- Des "cours" pour les petits enfants (vingt-six ont entre quatre et neuf ans) ont été mis en place. Il s'agit d'un apprentissage sous forme d'ateliers qui changent toutes les six minutes, encadrés à la fois par les moniteurs et par des joueurs ou joueuses un peu plus âgés. Les professeurs sont heureux, les jeunes coaches sont investis et les progrès sont au rendez-vous !
- Pour les ados qui rêvent de devenir des champions, des cours "compétition" ont été instaurés : deux fois une heure trente d'entraînement et une heure de mise en forme physique par semaine. La condition : signer un contrat d'assiduité…

Les membres du bureau.

Pour nous contacter :
0247593700 - tennsiclubdulochosi@fft.fr

ASSOCIATIONS

NACEL

2023 l'année des 25 ans de NACEL !

C'est un anniversaire qui mérite d'être souligné. En effet, une telle longévité est exceptionnelle pour une structure de développement culturel en milieu rural.

Depuis 25 ans, l'équipe de NACEL propose une programmation éclectique qui fait appel à des artistes et compagnies présentant des spectacles avec des formes d'expression variées allant du Jazz, au théâtre contemporain en passant par la chanson française ou encore par le théâtre de marionnettes... Nous accueillerons des artistes venant principalement de la Région Centre-Val de Loire et également de régions plus éloignées.

En 25 ans, c'est plus de 65 000 spectateurs accueillis et 350 spectacles organisés !

La mise en place d'une telle offre culturelle sur des petites communes (la plus petite, Saint-Quentin-Sur-Indrois compte 519 habitants et la plus importante, Cormery, en compte 1810) nécessite le soutien financier de la DRAC-Centre-Val de Loire, de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, de la Communauté de Communes Loches-Sud Touraine et bien entendu des communes adhérentes.
En plus du soutien financier via les cotisations par habitant, l'implication des communes adhérentes est essentielle avec l'investissement des délégués des Conseils Municipaux à notre Conseil d'Administration pour la vie associative, pour l'organisation de l'accueil des spectacles dans leurs communes. Les communes adhérentes mettent à disposition les salles qui reçoivent les spectacles et se chargent de l'accueil des artistes. Elles assument également le transport du matériel technique lorsque celui-ci s'avère nécessaire.

Florine Bourdiau, notre Chargée de Développement, a quitté notre association et elle est remplacée depuis avril par Emmanuelle Lamy qui avait assuré son congé maternité.

En 2023, NACEL a rejoint le collectif « Scènes en campagne » qui regroupe des petites structures de diffusion de spectacles vivants en milieu rural dans l'Indre-et-Loire. Le premier spectacle programmé dans ce cadre a été proposé à Chédigny le samedi 14 octobre, "Œdipe Inside" de la Glorieuse Compagnie, a connu un grand succès.

A l'heure où nous rédigeons cet article, l'équipe de NACEL travaille à la mise au point de la programmation 2024. Elle sera publiée fin décembre/début janvier. Nous invitons notre public à consulter notre site internet (www.nacelculture.fr) ou à se procurer la plaquette habituelle dans les mairies et chez les commerçants de nos communes.

Nous tenons dès maintenant à informer sur les dates du prochain festival jeune public "Côté Jardin". L'édition 2024, aura lieu du 11 au 23 mars.

Bons spectacles.
Philippe BLONDEAU

OBJECTIF FORME

L'association Objectif Forme met en lumière la zumba ! Une activité cardio pour tous les âges, autant pour les femmes que pour les hommes.

Les cours sont donnés par Sabine, une coach énergique et passionnée.

Vous pourrez passer 45 mins tous les mardis avec 12 chorés prévues pour vous défouler et passer un excellent moment tous ensemble et aux sons de la musique latine !

Zumba kids de 18h à 18h45
Zumba Adulte de 18h45 à 19h30

Vous avez le droit à 1 séance découverte gratuite alors profitez-en !

Objectif Forme : Les jardins de l'Abbaye, 1 place du Maréchal Leclerc.

PAGE A PAGE

Nouvelles activités à la bibliothèque

Pour Noël Page à Page fait un cadeau à tous. A partir de janvier, une 4e permanence se tiendra tous les vendredis de 17h à 19h, dès la réouverture, car la bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 2 janvier inclus.

Une nouvelle mission pour l'équipe a vu le jour cette année : veiller aux 2 boîtes à livres installées par la municipalité. Les échanges y sont totalement libres. Le rôle de Page à Page consiste à veiller à l'approvisionnement en ouvrages, à leur bon état et à leur contenu. L'une (fabriquée par Ingrid, agent municipale) est installée depuis peu au mail Saint Pierre et l'autre se trouve à l'angle de la rue du 11 Novembre et de la rue de la Varenne.

En 2024, le Bosquet des Livres revient le dimanche 26 mai. L'atelier du 27 février emmènera l'imaginaire des enfants « Loin, très loin ». Un après-midi jeux pour tous est planifiée le 30 mars. D'autres animations sont en cours de réflexion pour que l'année soit aussi riche que celle écoulée, qui a proposé au public 2 dictées, 2 brocantes, 4 ateliers enfants, 1 après-midi jeux et 1 animation « Un peu plus près des étoiles ». Le prochain atelier enfants « Le temps des Fêtes » se déroulera le 28 décembre à 15h, salle Laumonier.

Page à Page vous souhaite une bonne fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Contact : bibliotheque@beaulieulesloches.eu
Contact ateliers enfants : 06 79 13 02 15 (inscription obligatoire)
Bibliothèque et salle Laumonier 16 rue de Guigné

BEAULIEU EN IMAGES

❶ Les Apprentis d'Auteuil ont participé au nettoyage et à l'entretien du cimetière.

❷ Suite à un don de la Pizzeria Sforza, l'école primaire a été dotée d'une table de jeu extérieure. Un nouvel espace pour plein d'aventures !

❸ Après tout un travail de sauvegarde par l'Atelier Lemaire, les stalles et la chaire abbatiale de l'église sont de retour dans le chœur.

❹ Des marquages vélo vont être posés sur les routes de Beaulieu pour sensibiliser les automobilistes au respect des cyclistes.

❺ Diagnostic archéologique de Champ-Epin par le Service Archéologique du Département d'Indre-et-Loire.

❻ Soirée Tango pour les Sonates d'Automne dans l'église Saint-Laurent.

❼ Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 au monument aux Morts, en présence de Cadets de la Gendarmerie Nationale effectuant leur Service National Universel et d'une assistance fournie.

ESPACE PUBLICITAIRE

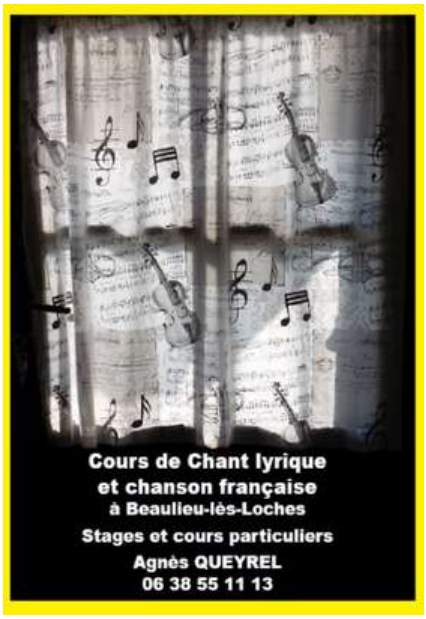

Conditions et tarifs des annonces :
Tel : 02 47 91 94 94 - Mail :
mairie.beaulieu37@wanadoo.fr

L'ECHO BELLILOCIEN - Conception : Mairie de Beaulieu-lès-Loches - Directrice de publication : Sophie MÉTADIER
6 place du Maréchal Leclerc 37600 Beaulieu-lès-Loches
Impression : La Renaissance Lochoise Tirage : 1 100 exemplaires - Papier recyclé - ISSN 2826-8261

AGENDA DE L'ECHO

DÉCEMBRE

20 au 24 décembre - **La boutique Rues des Arts** - Rues des Arts. Les Templiers. *Voir p 9*.
27 au 30 décembre - **La boutique Rues des Arts** - 15h à 19h - Rues des Arts. Les Templiers.

28 décembre - **Atelier lecture "Dans la nuit de Noël"** - 15h - Bibliothèque. Page à Page. *Voir p 9*.

JANVIER

9 janvier - **Scène ouverte** - 20h30 - Les Templiers. Crescendo

22 janvier au 2 février - **Votez pour votre BEAUX LIEUX** - Horaires de la Mairie - Salle des mariages. B2X.

26 janvier - **Vœux du Maire** - 19h - Saint-Laurent, rue Foulques Nerra.

FÉVRIER

13 février - **Scène ouverte** - 20h30 - Les Templiers. Crescendo

23 février - **Curieuse visite** - Visites guidées de l'ancienne Abbaye et du Grand Clocher. *Voir ci-dessous.*

27 février - **Atelier lecture "Là-bas, très loin"** - 15h - Bibliothèque. Page à Page. *Voir p.9*

MARS

1er mars - **Curieuse visite** - Visites guidées de l'ancienne Abbaye et du Grand Clocher. *Voir ci-dessous.*

12 mars - **Scène ouverte** - 20h30 - Les Templiers. Crescendo

30 mars - **Jeux pour tous** - Salle des fêtes. Page à Page.

"Curieuses visites" de l'ancienne Abbaye et du Grand Clocher

Visites commentées et ouvertures exceptionnelles des lieux.
15h-16h. Réservations par l'office de Tourisme : 02 47 91 82 82

UNE DEUXIÈME FLEUR POUR BEAULIEU

Au mois d'août, le jury des "Villes et Villages Fleuris" est passé à Beaulieu pour découvrir le fleurissement, les aménagements, les plantations ou encore le fauchage et l'arrosage des espaces publics de la commune.

Accompagné de madame le Maire, d'élus et d'Ingrid, l'agent technique en charge du fleurissement, le jury a échangé sur les pratiques de la ville, les créations et les projets à venir.

Suite à cette visite, une deuxième fleur à été attribuée à Beaulieu ! Ces deux fleurs viennent récompenser le travail des agents, en particulier celui d'Ingrid, mais aussi le fleurissement et l'entretien réalisés par tous les habitants impliqués dans notre cadre de vie. Merci et bravo à tous.

Après cette reconnaissance, le travail continue pour fleurir la ville, l'adapter aux évolutions climatiques et écologiques. N'hésitez pas, vous aussi, à fleurir le devant de votre maison, vos balcons, jardins et murets pour colorer Beaulieu.

CONNAISSEZ-VOUS VOS AGENTS ?

Vous la reconnaissez ?

Vous la croisez régulièrement dans les rues de notre ville.

Ingrid, force vive et créative de notre équipe vient de Bretagne. Issue d'un parcours d'arts appliqués et de verrerie artisanale (travail du verre à froid), elle est arrivée en contrat aidé en 2009 au sein de notre équipe des services techniques en tant qu'agent polyvalent et est devenue titulaire de la fonction publique en 2011.

Depuis 8 ans maintenant, elle se forme dans la mise en valeur des espaces de fleurissement.

Passionnée par la création du vivant, elle fleurit la commune comme un artiste réaliserait un tableau. Beaulieu est devenue sa passion. Heureuse de chercher et de trouver l'emplacement idéal d'une plante afin que cette dernière s'épanouisse et sublime le patrimoine bâti. Il lui tient à cœur d'offrir aux Bellilociens des espaces agréables où il fait bon vivre. Elle est également à l'initiative des maisons à insectes, des décorations de Noël, de l'enseigne de la bibliothèque, de boîtes à livres… aidée et soutenue par ses collègues.
Nos chaleureux remerciements à cette équipe qui œuvre avec ferveur en sous-effectif ces derniers temps.

Le saviez-vous ? Les couleurs de l'Echo ne sont pas choisies au hasard !
Elles sont tirées du logo de la ville et correspondent chacune à une thématique :

Infos communales - Histoire et Patrimoine - Culture et Associations - Infos du territoire - Loisirs et Divers